

**Service
Enfance
Jeunesse**



Services municipaux

Restaurant scolaire

Garderie périscolaire

TAP

Année 2017 / 2018

Constitution du dossier d'inscription :

- ✓ Fiche familiale (identique pour tous les services)
- ✓ Justificatif des vaccinations : copie de la page vaccination du carnet de santé de l'enfant
- ✓ Attestation signée (dernière page) du règlement de fonctionnement pour chaque service
- ✓ Pour le calcul de la participation financière (cantine/ garderie périscolaire / centre de loisirs) :
 - Avis d'imposition ou de non-imposition français de l'année N-2 lors de l'inscription et au plus tard le 15 janvier de l'année suivante, l'avis d'imposition de l'année N-1 ;
 - Attestation d'indemnités journalières de chômage ;
 - Notification des prestations assimilées à un revenu de substitution ;
 - Photocopie de notification de la CAF (pour n° d'allocataire)

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet :

www.veigy-foncenex.fr (onglet « enfance jeunesse »)

Le dossier doit être complet et déposé en mairie **pendant les heures de permanence** prévues à cet effet :

Du lundi 26 juin au jeudi 13 juillet :

- **Lundi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00**
- **Mardi, mercredi et vendredi matin : 8h30 - 12h00**

Tout dossier incomplet sera refusé.

Planning de réservation :

Pour **septembre 2017**, ils devront parvenir en Mairie :

- ✓ avant le samedi 19 août pour le mois de septembre 2017
- ✓ avant **le vendredi 01 septembre à 12h00** pour les réservations hebdomadaires.